



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Introduction : vers des approches plus globales de prévention et de sécurité

Par Ross Hastings et Mélanie Bania

*Institut pour la prévention de la criminalité
et Département de criminologie
Université d'Ottawa*

Les chercheurs et les praticiens en sont assez convaincus, pour parvenir à réduire la criminalité et la victimisation de manière marquante et durable, il faudra pouvoir compter sur des initiatives à long terme plus globales et mieux financées que celles qui ont habituellement cours aujourd'hui.

La popularité de la notion de prévention et la dimension aguichante de la mobilisation communautaire nous ont, semble-t-il, séduits et amenés à croire qu'il serait possible de réaliser des progrès assez rapides : il suffirait de faire preuve de bonne foi et d'aborder de manière rationnelle la cueillette et la dissémination de données fiables relatives aux approches efficaces et aux moyens de les mettre en œuvre. Il semblerait pourtant qu'on ait été plutôt naïf. Les progrès réalisés l'ont été de manière hésitante et sporadique, et il a été difficile de soutenir les réussites. Il semble en outre que, dans une certaine mesure, le vent ait tourné et que des approches plus réactives et plus punitives gagnent en popularité, à tout le moins dans la sphère politique et au sein de la population.

Le présent volume se penche sur cette situation. Notre but comporte trois volets :

1. nous espérons nourrir l'inspiration en présentant des exemples concrets de réussites ;

2. nous espérons informer en décrivant certains des processus et outils utilisés dans le cadre des efforts de mobilisation des collectivités ayant été couronnés de succès et en mettant en lumière certains effets des programmes en question ; et
3. nous espérons orienter en tentant de dégager certains éléments clés de réussite et certains des écueils et des obstacles que d'autres pourraient avoir à contourner.

Ce volume présente d'entrée de jeu un article de Wanda Jamieson traitant des possibilités et des limites de la mobilisation communautaire en matière de prévention. Elle avance que, en regard de l'insuffisance de recherches évaluatives de qualité dans ce domaine, nos actions sont en bonne partie fonction de la foi que l'on a en la capacité des communautés. Il n'y a toujours qu'un faible consensus relatif aux moyens de définir et d'opérationnaliser la notion de communauté, notamment au chapitre des besoins, du potentiel et des responsabilités. Il y a encore beaucoup à apprendre sur les détails de ce que les communautés peuvent ou ne peuvent pas faire. Conséquemment, il pourrait arriver que nos attentes en matière de politique soient irréalistes ou même injustes à l'endroit des communautés mêmes que nous tentons d'aider et de soutenir.

Les deux articles qui suivent présentent deux exemples du travail stimulant entrepris dans le domaine de la mobilisation communautaire au Québec au cours des dernières années. Le premier, celui de Pierre Maurice, Julie Laforest, Louise Marie Bouchard et Monique Rainville, traite du travail de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et de ses efforts destinés à contribuer au développement d'une approche holistique de la sécurité communautaire. Son approche repose sur une prémisse fondamentale voulant que de nombreux problèmes de santé et de sécurité soient attribuables à des facteurs de risque communs et qu'une réponse globale s'impose si l'on veut que les communautés puissent réussir. L'article décrit certains des outils mis au point par l'INSPQ pour contribuer à une mobilisation efficace des communautés et présente en outre trois exemples concrets de réussites et de défis observés à ce jour.

Suit un article de Sylvie Hamel, Marie-Marthe Cousineau et Martine Vézina ; celui-ci s'intéresse à un cas particulier de mobilisation contre les gangs de rue dans trois collectivités de la région de Montréal. Selon ces auteures, l'un des principaux obstacles à la mobilisation des collectivités locales découle du doute et de la méfiance des gens du milieu vis-à-vis des actions menées par des gens de l'extérieur ou des questions que l'on se pose à savoir à qui une nouvelle initiative profitera (ou nuira). L'article met l'accent sur le rôle clé joué par des

agents de liaison locaux dans ce processus. Ceux-ci sont essentiels pour établir la crédibilité d'une initiative et de ses promoteurs, pour la prise en charge de la gestion d'une initiative, pour assurer la résolution des conflits qui pourraient surgir, pour établir des partenariats et pour soutenir la lancée amorcée. Ces agents contribuent de manière cruciale à amener les collectivités au point où elles sont disposées et capable de participer.

Les trois prochains articles font le point sur certains programmes ou initiatives particuliers. Robert Flynn traite du modèle *Communities that Care* (CTC) et des efforts qui en découlent en vue d'aider les collectivités à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives intégrées qui agissent sur les multiples facteurs de risque et de protection chez les jeunes et qui contribuent à promouvoir leur développement sain. Il se penche sur les bases théoriques de CTC, décrit son processus de mise en œuvre en cinq étapes, et examine la recherche évaluative disponible relative aux processus et aux résultats de CTC, en s'intéressant plus particulièrement à ce qui se fait au Canada. Les résultats à ce jour sont très prometteurs.

Dans un autre article, Claire Crooks, David Wolfe, Ray Hughes, Peter Jaffe et Debbie Chiodo font le point sur le programme the *Fourth R* (l'expression the *Fourth R* prend tout son sens en anglais lorsqu'on parle du principe des 3R : *reading, 'riting et 'rithmetic*, le quatrième R correspondant alors à relationships). Il s'agit d'un programme global offert en milieu scolaire et visant à contrer la violence, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et les relations sexuelles à risque en aidant les jeunes à acquérir de meilleures habiletés d'adaptation. Cet article met l'accent sur le développement de ce programme axé sur le curriculum et sur les données probantes qui lui servent de fondement, de même que sur la mise en œuvre du programme au Canada à ce jour. On y décrit certains des résultats prometteurs atteints à ce jour, tant au chapitre de la mise en œuvre que des impacts du programme ; on discute aussi des visées du programme même ainsi que de la recherche conçue pour en permettre l'évaluation et lui servir d'appui partout au Canada.

Le dernier article de Mark Bellis et Karen Hughes traite de l'approche de santé publique destinée à contrer et à réduire la violence liée à la consommation d'alcool dans les endroits publics au Royaume-Uni. Cette approche repose sur la prémisse selon laquelle l'alcool et la violence sont interreliés et sont associés à des facteurs de risque communs. Conséquemment, une réponse globale s'impose, une approche qui s'inspire du parcours de vie et qui combine des actions précoces et ciblées à des mesures situationnelles axées sur le milieu environnant. Évidemment, pour qu'une telle approche puisse réussir, il faut

faire une utilisation efficace de l'information et des partenariats. Les lecteurs et lectrices seront particulièrement intéressés par certaines des innovations mises en place au Royaume-Uni et qui pourraient être adaptées ailleurs, de même que par le survol de littérature sur ce sujet et par les exemples de programmes particuliers.

Malgré la diversité des buts et des approches, les articles contenus dans ce volume se rejoignent autour de quelques enjeux clés. Le premier enjeu est l'obligation de mieux cibler les interventions et d'attacher plus d'importance à l'évaluation de leurs impacts – il nous faut parvenir à déterminer de manière plus adéquate qui peut profiter de ces interventions, comment elles aideront, de même que l'endroit et le moment où ces interventions auront les effets les plus positifs. Pour cela, il faut que nous nous entendions sur les indicateurs de réussite (ou d'échec) et sur la nature des données qui nous permettront d'évaluer nos progrès dans différents champs d'activité. Il nous faut relever un défi important à ce chapitre, celui de parvenir à un équilibre entre le droit à la vie privée et notre désir d'obtenir l'information requise pour nous permettre d'identifier les personnes ou les situations présentant un niveau de risque élevé ainsi que pour optimiser l'efficacité des interventions et l'utilisation efficiente des ressources.

Parallèlement, le débat se poursuit de manière soutenue sur la valeur relative d'interventions ciblées par rapport à des interventions universelles. La répartition des facteurs de risque et de protection porte à croire que des approches universelles pourraient s'imposer, surtout si l'on tient compte du fait que la nature réactive du système de justice pénale et d'autres systèmes pourrait entraîner que de nombreuses personnes à risque élevé ne soient pas dépistées ou qu'elles le soient trop tard pour que les interventions actuelles leur soient bénéfiques. La question du consentement constitue une préoccupation connexe : les initiatives ciblées requièrent un consentement plus manifeste de la part des participants et pourraient faire l'objet d'une certaine résistance. Les initiatives universelles pourraient pour leur part requérir un consentement plus passif, mais elles pourraient par contre avoir pour résultat que les ressources soient dirigées vers des gens qui n'ont pas nécessairement besoin de l'aide qu'elles comportent. Il s'agit d'un enjeu politique d'une importance considérable qui nécessite une discussion plus approfondie, tant dans les milieux universitaires que dans la sphère politique.

Finalement, il nous faut aussi parvenir à un équilibre entre notre désir de venir en aide aux collectivités (surtout celles qu'on a identifiées comme étant à risque élevé) et notre préoccupation d'éviter l'opprobre et la stigmatisation qui,

dans bien des cas, peuvent accompagner le fait d'être identifié comme cible d'intervention. Un fait demeure : il existe dans la plupart des collectivités une certaine méfiance, voire réticence, à accepter des interventions de l'extérieur. Il y a donc un certain nombre d'enjeux pratiques et éthiques à considérer.

Il n'existe qu'un rapport superficiel entre les enjeux décrits ci-dessus et les articles contenus dans ce volume et nous sommes du reste convaincus que nos lecteurs et lectrices sauront puiser dans ce volume beaucoup d'idées permettant d'informer, d'inspirer et d'orienter leurs efforts futurs.